

Rétrospectives

Soirée pour le mois de l'autisme



Et si on dansait



Mot du directeur

Rappel

L'internet est un réseau d'information précieux, les enfants de moins de 13 ans ne devraient pas utiliser les médias sociaux.

LES PARENTS DOIVENT ETRE VIGILANTS

Voyez ce qui se passe à notre école en visitant notre site

<http://st-clement.csdm.ca/>



Vous déménagez dites-le nous

messages importants

Certains résidents se servent de la cour d'école pour leur chien. Nous voulons sensibiliser les parents de l'importance d'une cour propre pour nos enfants. Dans cette mesure de propreté nous précisons que la cour d'école appartient à nos élèves et qu'elle est interdite aux chiens.

Suggestion aux parents en voiture, svp éteindre le moteur à l'arrêt devant l'école.
Pensons aux polluants pour notre planète.

La bibliothèque de l'école est ouverte jusqu'à 16h00 tous les mercredis pour les parents qu'ils veulent venir lire avec leur enfant.
Nous avons aussi une mini joujouthèque de disponible pour les jeux de société en famille

Prochaine rencontre du Conseil d'Établissement est le 13 mai 2014

savais-tu que :

Le mois de mai est le mois de : L'éducation physique



Longtemps, l'éducation physique a été absente de l'école primaire. Il faudra attendre la fin des années 1950 avant que, sous la pression populaire, les écoles commencent à accorder plus de temps à cette matière. Les professeurs en faveur de l'éducation physique jugent alors qu'elle permet aux jeunes, qui possèdent un surplus d'énergie, de se défouler et qu'elle peut favoriser le développement intellectuel.

En 1964, le rapport Parent recommande que l'éducation physique soit obligatoire du primaire au secondaire. Par la suite, cette matière ne sera plus l'apanage des établissements privés comme le collège Stanislas. En novembre 1968, la commission des écoles catholiques de Montréal annonce qu'elle dotera toutes ses nouvelles écoles primaires et secondaires de gymnases et engagera des professeurs d'éducation physique. Au Québec, l'importance accordée à cette matière augmente avec les années.

Le rôle de l'enseignant d'éducation physique est de développer le potentiel de chaque élève. En plus de lui apprendre la maîtrise de son corps, il le pousse à accroître ses habiletés, ses aptitudes et ses capacités d'agir et de communiquer avec les autres. L'éducateur physique doit aussi transmettre à ses étudiants le goût de l'activité physique, leur faire voir qu'il s'agit d'une bonne habitude à prendre pour vivre en santé. Dans l'ensemble, les tâches de cet enseignant sont facilitées par la motivation des enfants pour l'éducation physique.

NOUVELLES du quartier



Carrefour Parenfants offre des ateliers de stimulation pour les petits de 0 à 18 mois accompagnés de leur parent ainsi que pour les enfants de 18 mois à 5 ans ainsi que des ateliers éducatifs pour les 9-12 ans.

Pour les adultes, le Milieu de vie offre une panoplie d'activités telles que le zumba, les ateliers de peinture, de fabrication de bijoux, l'opportunité de faire partie d'un comité organisateur.

N'hésitez pas à nous contacter au 514-259-6127 ou à venir vous voir en personne à l'adresse ci-dessus.

Pour plus de renseignements, vous pouvez venir nous rencontrer en personne au 4650, rue Ontario Est (coin Sicard) ou par téléphone au 514-259-6127.

MAISON A PETITS PAS

Les lundis de 18h30 à 20h

Vous êtes parent d'enfants de 0 à 5 ans ?

La sécurité de vos enfants vous préoccupe ?

Vous vous questionnez sur son développement ?

Vous vous interrogez sur votre rôle en tant que parents ?

Vous pensez être le seul dans cette situation ?

Et NON !!!

Le Y'APP est pour vous !!!

Venez échanger avec d'autres parents

Frais d'inscription : **Carte de membre annuelle de 10\$ pour la famille.**

Pour vous inscrire, communiquer avec Caroline au 514-522-6461.

Y'a personne de parfait

MAISON DES ENFANTS

Activités gratuites après l'école.

Les jeunes sont invités à la **Maison des enfants** tous les lundis et vendredis après l'école. Cette maison est la leur : ils peuvent explorer les différentes pièces et profiter d'un éventail d'activités, déguster une collation santé, bouger, créer, cuisiner, se déguiser, bricoler ou tout simplement jouer. En tout temps, ils peuvent se confier à des adultes disposés à les soutenir et à écouter ce qu'ils ont dans leur tête et dans leur cœur.

Notre horaire

Lundi

De 15 h 30 à 16 h30 pour les 5^e-6^e année

De 16 h 30 à 18 h pour les maternelle-4^e année

Vendredi

De 18 h 30 à 20 h 15 pour les 5^e-6^e année

Les parents sont les bienvenus !

La maison des enfants
1844, boul Pie-IX
514-526-9128

NOUVELLES fraîches

16 MAI

Journée pédagogique

19 MAI

Congé fête des Patriotes

24 MAI

Corvée au Net

« plantation à gogo »

PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE

LES 20 ET 21 MAI PROCHAIN, votre enfant aura l'occasion de vivre une expérience hors de l'ordinaire dans le cadre du mois de la « persévérance » à l'école St-Clément. Deux intervenants et un athlète d'élite ayant une limitation fonctionnelle de l'organisme AlterGo seront présents au gymnase de l'école et proposeront aux élèves de pratiquer trois sports adaptés (goalball, hockey sur luge et basketball en fauteuil roulant). L'organisme AlterGo a pour principale mission de soutenir l'inclusion sociale des personnes ayant une limitation fonctionnelle par l'abolition des obstacles au loisir, au sport et à la culture. Nous proposerons une réflexion avec les élèves après leur expérience et vous encourageons à discuter avec votre enfant de son expérience.

Nous demandons aux parents de ne pas intervenir lors de l'entrée des élèves le matin et le midi. A l'école nous avons des adultes qui sont en charge de la gestion des élèves et des comportements. Si vous avez des questionnements vous pouvez prendre rendez-vous avec la direction 514-596-5080

Redondants importants

FRAIS SCOLAIRES (merci aux parents qui ont acquitté les frais)

Nous vous rappelons de l'importance d'acquitter les frais ainsi votre enfant ne sera pas pénalisé à la sortie de fin d'année. **Pour les parents qui n'ont pas acquitté les frais scolaires, prendre contact avec l'école au 514-596-5080.**

COURS D'ÉCOLE

Voici l'horaire de surveillance dans la cour avant et après l'école :

Le matin de 07h50 à 08h00

Le midi de 12h45 à 12h50

L'après-midi de 15h15 à 15h20

Nous tenons à vous rappeler aux parents que le midi la cour est réservée aux dîneurs du service de garde. Les élèves, non dîneurs, y ont accès à partir de 12h45 lorsqu'un enseignant débute sa surveillance.

RETARD DES PARENTS À LA FIN DES CLASSES

Un appel est fait à la maison, quand il n'y a pas de réponse et que le délai de surveillance est terminé, l'enfant est conduit au service de garde. Les parents qui arrivent en retard pour venir chercher les enfants à la fin des classes le midi ou l'après-midi devront donc aller chercher leur enfant au service de garde et devront assumer les frais encourus pour la garde de leur enfant selon le tarif en vigueur pour cette période.

NUMÉRO DE TÉLÉPHONE

Nous vous rappelons de l'importance d'aviser le secrétariat du changement de numéro de téléphone. Il nous arrive parfois en situation d'urgence de ne pas pouvoir rejoindre le parent car dans nos dossiers le numéro de téléphone n'est plus en service ou tout simplement inexistant.

DÉBARCADÈRE

Plusieurs parents utilisent le débarcadère d'autobus scolaire comme stationnement (rue Leclaire). POUR LA

SÉCURITÉ DE NOS ÉLÈVES, nous vous demandons de ne plus stationner à cet endroit même si ce n'est que pour quelques instants. Merci



VIOLENCE VERBALE ET/OU PHYSIQUE

Les espaces publics autour de notre école doivent être un lieu sécuritaire et rassurant pour nos élèves lors des jours de classe. En aucun temps l'agressivité physique et/ou verbale d'adulte n'est acceptable en présence de nos élèves. Selon les besoins, les autorités pourront être mises à contribution pour assurer la qualité du climat aux abords de notre école si des débordements ont lieu. Le civisme est une de nos valeurs à St-Clément.

LE CIVISME EST DE RIGUEUR

Redondants importants

SÉCURITÉ + APPEL DES PARENTS POUR AVISER DE L'ABSENCE DE LEUR ENFANT

Nous ne réussissons pas à joindre plusieurs parents, donc, nous nous inquiétons car, est-ce que l'enfant était en route pour l'école?, est-il en danger?, ou est-il en sécurité à la maison?, nous ne le savons pas! Il est de votre responsabilité de nous aviser de l'absence ou du retard de votre enfant.

Nous demandons à tous les parents, qui viennent reconduire ou chercher leur enfant pendant les heures de classe, de passer par la porte principale et d'arrêter au secrétariat. Il faut également ressortir par la porte principale. Tous les parents qui vont au service de garde doivent s'assurer de ne laisser entrer personne d'autre qui n'a pas eu l'autorisation du personnel du service de garde pour entrer.

HABILLEMENT DE SAISON

Les temps sont plutôt changeants. Nous vous demandons de voir à ce que vos enfants soient vêtus convenablement selon la température. Les élèves sont à l'extérieur à l'entrée le matin, à la récréation du matin, le midi et à la récréation de l'après-midi. Les enfants au service de garde sortent après l'école également.

PÉDICULOSE (POUX)

Nous demandons à **tous les parents** de faire une bonne vérification à **chaque semaine**.

C'est seulement si tout le monde le fait que nous pouvons limiter ou éliminer la propagation. Dès que vous constatez que votre enfant a des poux ou des lentes, nous vous demandons **d'aviser l'école** afin que nous fassions ce qui doit être fait. L'enfant porteur de poux ou de lentes doit recevoir un traitement **avant de revenir à l'école**.

FRAIS DE SERVICE DE DÎNER, SERVICE DE GARDE ET MESURE ALIMENTAIRE

Nous vous rappelons que tous les frais pour ces services doivent être **payés à l'avance** au début de chaque mois selon l'état de compte reçu. L'enfant pour qui le parent ne paie pas, ne sera plus accepté lorsque les délais de paiement seront terminés.

PILES USAGÉES

Le comité Vert de l'école vous informe qu'il est toujours possible d'apporter des piles usagées à l'école. C'est un geste qui permet de protéger l'environnement des produits toxiques contenus dans les piles. En 2012-13 nous avons ramassé 100 lb de piles usagées.

